

Des masques grand public fournis par la Ville

La Ville vous offre deux masques grand public lavables aux spécifications AFNOR, modèle adolescent / adulte. Une dotation complémentaire du Département répondra aussi à votre besoin dans les prochains jours.

Continuer de faire preuve de civisme et de solidarité, c'est la première des protections collectives.



En cas de besoin, si votre famille est composée de 3 enfants ou plus (plus de 10 ans), rapprochez-vous de l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01 39 44 71 71, pour une prise de rendez-vous.

À l'occasion de votre RDV, vous devrez vous munir de 3 justificatifs pour compléter votre dotation :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)
- Un justificatif de domicile récent (de moins de 3 mois), format papier ou dématérialisé (facture eau, gaz, électricité...)
- Le livret de famille attestant du nombre de personnes composant le foyer (+10 ans).

Documents

[Conseil d'utilisation des masques en tissu offerts par Magny-les-Hameaux](#)